

Schweizerisches  
Volkswirtschaftsdepartement

2 septembre  
Berne, le ~~13 août~~ 1919.

Département suisse  
de l'économie publique

Légation de Suisse à Paris  
\* - 3 SEP. 1919 \*  
No. Contr. 1177

Légation de Suisse à

Paris.

Monsieur le Ministre,

*par la direction  
de Conseil d'Administration*

En date du 12 de ce mois, le Gouvernement britannique  
à adressé au Conseil fédéral la note ci-incluse en copie, dont  
il résulte que la Suisse, comme l'un des huit principaux états  
industriels, doit obtenir un siège permanent dans la Direction  
du bureau international du Travail. Vu les efforts réalisés par  
la Suisse et la peine très spéciale qu'elle s'est donnée à l'ef-  
fet d'encourager l'élaboration de conventions internationales  
en ce domaine et leur mise en pratique, nous saluons naturelle-  
ment avec un très vif plaisir le fait que la Suisse sera appelée  
à une collaboration constante au sein du bureau précité.

*sans pertinence*

Nous n'ignorons pas, cependant, que des tentatives  
sont actuellement en cours pour en arriver à éliminer la Suisse  
et à lui substituer un autre état. Le Canada, la Tchécoslova-  
quie et la Pologne ont été mentionnés comme tels. L'ordre des  
pays, ainsi qu'il figure dans la note, nous offre, d'autre part,  
l'avantage, qu'en cas d'admission de l'Allemagne, c'est à  
l'Espagne et non à la Suisse qu'il appartiendrait de céder le  
pas. Il n'est pas inadmissible, par contre, que l'Espagne cher-  
chera à se défendre.

*faire (voir  
abr 393. trait)*

Nous vous prions de vouloir bien à l'occasion vous  
faire envers le Gouvernement auprès duquel Vous êtes accrédité  
l'interprète de la satisfaction qu'éprouve la Suisse à obtenir  
un siège permanent dans la Direction du bureau international  
du travail et lui exprimer, avec nos remerciements, l'espoir  
que si une contestation devait surgir le comité d'organisation,

Berne, le 12 août 1919

au sein duquel nous avons été représenté par M. le Professeur Rappard, sanctionnerait définitivement la solution arrêtée.

Peut-être aussi vous sera-t-il possible d'entretenir de l'affaire l'une ou l'autre des personnalités politiques, qui, dans le Pays auprès duquel Vous êtes accrédité, s'occupe spécialement de la question.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

Département suisse de l'économie publique

*Handwritten signature*

annexe

*[Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including phrases like 'Nous n'ignorons pas...', 'ont actuellement en cours...', 'et à lui substituer un autre état...', 'puisque et la Pologne ont été mentionnées...', 'l'avantage, qu'en cas d'admission de l'Allemagne...', 'l'Espagne et non à la Suisse...', 'pas. Il n'est pas inadmissible...', 'Nous vous prions de vouloir bien...', 'faire enver le Gouvernement...', 'l'interprète de la satisfaction...', 'un siège permanent...', 'de travail et lui exprimer...', 'que si une contestation...']*